



Par le passé, Alès a connu des transformations profondes, parfois en balayant à regret un riche patrimoine architectural. Pour autant, il subsiste dans notre centre-ville un patrimoine remarquable constitué d'immeubles, de maisons, de monuments historiques, dont l'harmonie d'ensemble crée une ambiance agréable et attrayante.



Résolument tournée vers l'avenir, la Ville d'Alès poursuit ses efforts pour réaménager ses quartiers, ses places, ses rues, transformer ses anciennes friches industrielles, ... Réinventer ensemble un nouvel art de vivre, au cœur d'une ville à taille humaine, telle est l'ambition qui anime notre projet.

Notre paysage urbain est unique et singulier ; les façades et les devantures des commerces en constituent des éléments essentiels : chaque jour, sous nos yeux, leur apparence et leur coloration contribuent à révéler la beauté de notre ville, à animer et à égayer nos rues et à améliorer notre cadre de vie. C'est pourquoi nous proposons aux propriétaires et aux commerçants une charte de coloration des façades et une charte des devantures et enseignes. Ces documents fournissent à chacun des conseils techniques et des recommandations quant au choix des couleurs pour les façades et des menuiseries, ainsi que pour l'aménagement des devantures. Vous y retrouverez également tous les contacts utiles pour être accompagné ou renseigné sur les démarches administratives nécessaires.

Ces nouveaux outils sont conçus comme des guides pour vous aider à définir un projet chromatique harmonieux, s'intégrant à la rue, mettant en valeur votre bien et participant à l'embellissement de la ville. Pour cela, vous pourrez compter sur les subventions mises en place par la Ville d'Alès et Alès Agglomération.

Nous vous remercions par avance pour votre participation au renouveau du cœur de ville d'Alès.

Christophe Rivenq
Président d'Alès Agglomération
1^{er} adjoint au maire d'Alès

Max Roustan,
Maire d'Alès
1^{er} vice-président d'Alès Agglomération



SOMMAIRE

P2 **Le mot du Maire**

1 LA CHARTE ET SON PÉRIMÈTRE

P4 **Préambule**

P5 **Localisation des secteurs**

2 COMPRENDRE MA FAÇADE

P6 **Petit lexique architectural**

P7 **Hiérarchisation des choix chromatiques en façades**

P8 **Les échantillons en façades**

P9 **Les différents types d'enduits**

3 COMPRENDRE L'UTILISATION DE LA COULEUR EN FAÇADE

Les soubassements

P10 Relief du soubassement - hauteur du soubassement

P11 Intégration de la devanture commerciale en façade

P12 Couleur du soubassement

P13 **Les encadrements, bandeaux, génoises**

P14 **Les fenêtres**

P15 **Les volets**

P16 **La porte d'entrée**

4 MENER À BIEN MON PROJET

P17 **Le diagnostic préalable**

P18 **Constitution du dossier de ravalement**

5 LES PALETTES DE COULEUR

P19 **La couleur, comprendre les nuanciers**
Équilibrer les valeurs de la composition

P20 **La couleur, utiliser les nuanciers**
Organisation des palettes

P21 **La palette globale: Modenatures, fonds de façade, soubassements**

P22 **La palette ponctuelle: Fenêtres, volets, serrurerie, commerces**

P23 **Le quartier rénovation**

1 LA CHARTE ET SON PÉRIMÈTRE

Préambule

La ville d'Alès conduit depuis plusieurs années un programme visant à maintenir et améliorer la qualité de vie de son cœur de ville. Cette volonté s'est notamment concrétisée par la mise en œuvre d'une stratégie de redynamisation commerciale au travers notamment des Etats Généraux du Cœur de Ville depuis 2016, que le programme national d'Action Cœur de ville est venu appuyer en 2018.

Le programme « Action cœur de ville » permet par une action coordonnée entre les acteurs du territoire de créer les conditions efficaces de renouveau et de développement de la ville. Elaboré dans la concertation, il vise à donner les moyens d'inventer l'avenir de la cité en s'appuyant sur ses atouts. La ville d'Alès fait partie des 222 villes françaises qui en sont bénéficiaires.

Les chartes s'inscrivent dans un ambitieux projet, qu'est l'amélioration du cadre de vie. En effet, les alignements de rues et la forte densité des linéaires commerciaux impactent le paysage urbain. Chaque habitant, chaque propriétaire et chaque commerçant est un acteur responsable de la valorisation de son quartier et de son identité. En améliorant la qualité de la façade ou de la devanture, l'attractivité de sa rue, la qualité de vie, la valorisation du quartier et de la ville sont accentuées. Cela participe à un effort collectif de requalification du centre-ville.

Rénover la façade et la devanture commerciale, mettre en valeur les atouts du patrimoine architectural, moderniser les enseignes, faire le choix de matériaux pérennes, privilégier une mise en œuvre soignée, sont des attentions primordiales pour atteindre une qualité d'ensemble, et une meilleure lisibilité de chaque commerce dans une rue harmonisée.

Dans ce contexte, deux chartes ont été élaborées :

1. Une charte de coloration des façades, à destination des propriétaires
2. Une charte des devantures et enseignes commerciales, à destination des commerçants

Ces chartes sont un guide pour tous les porteurs de projets souhaitant réaliser des travaux d'embellissement de leur façade ou de leur devanture.

Elles sont un outil d'aide à la conception pour les propriétaires et les commerçants, ainsi qu'un outil d'aide à la décision pour les services instructeurs qui délivrent les autorisations d'urbanisme pour la bonne mise en œuvre des travaux.

Les préconisations des chartes sont directement inspirées des règlements existants nationaux et locaux, elles doivent donc être suivies.



1 LA CHARTE ET SON PÉRIMÈTRE

Localisation des secteurs

La charte de coloration des façades et la charte des devantures et enseignes commerciales ont pour objectif de contribuer à la qualité urbaine de la ville d'Alès.

Les chartes s'appliquent sur l'intégralité du cœur de ville et des faubourgs.

- Pour la charte de coloration des façades il a été déterminé deux secteurs d'application, chacun d'entre eux répondant à des préconisations spécifiques.

Secteur n°1 : il regroupe les zones urbaines suivantes :

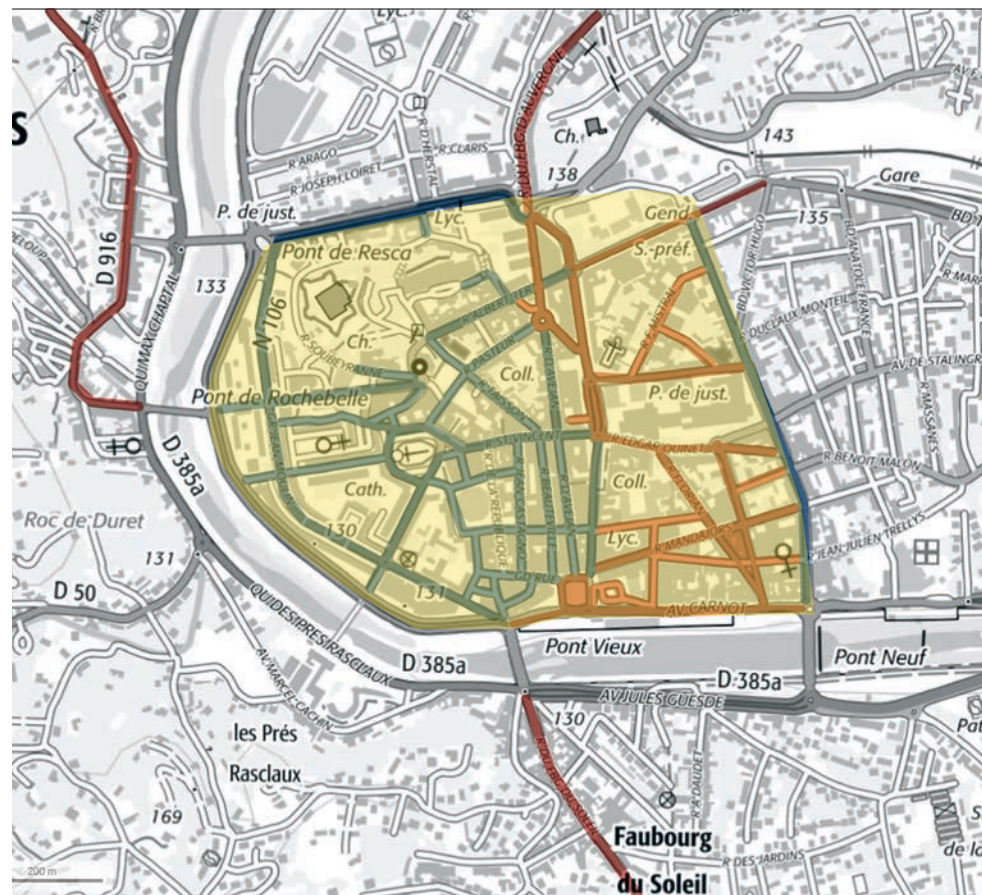
- Rues commerçantes aux façades plus classiques afin que la couleur soit réservée aux commerces
- Rue Albert 1er pour sa lecture continue
- Boulevard Gambetta pour ses façades classiques et ornementées
- Quartier Rénovation pour sa facture plus contemporaine. Des matériaux plus contemporains peuvent être admis sur avis

Secteur N°2 : regroupe les zones urbaines suivantes :

- Les rues larges, les places sauf place de l'Abbaye et de la cathédrale
- Les quais
- les rues à l'architecture plus modeste
- Les 3 faubourgs (Soleil, d'Auvergne, de Rochebelle)

- Pour la charte des devantures et enseignes commerciales il a été déterminé un seul secteur d'application, celui du cœur de Ville.

Néanmoins la couleur des façades commerciales devra respecter la sectorisation définie par la charte de coloration.



Périmètres d'intervention :

- Pour la charte coloration des façades :
 - Secteur n°1 —
 - Secteur n°2 —
- Pour la charte des devantures et enseignes commerciales.

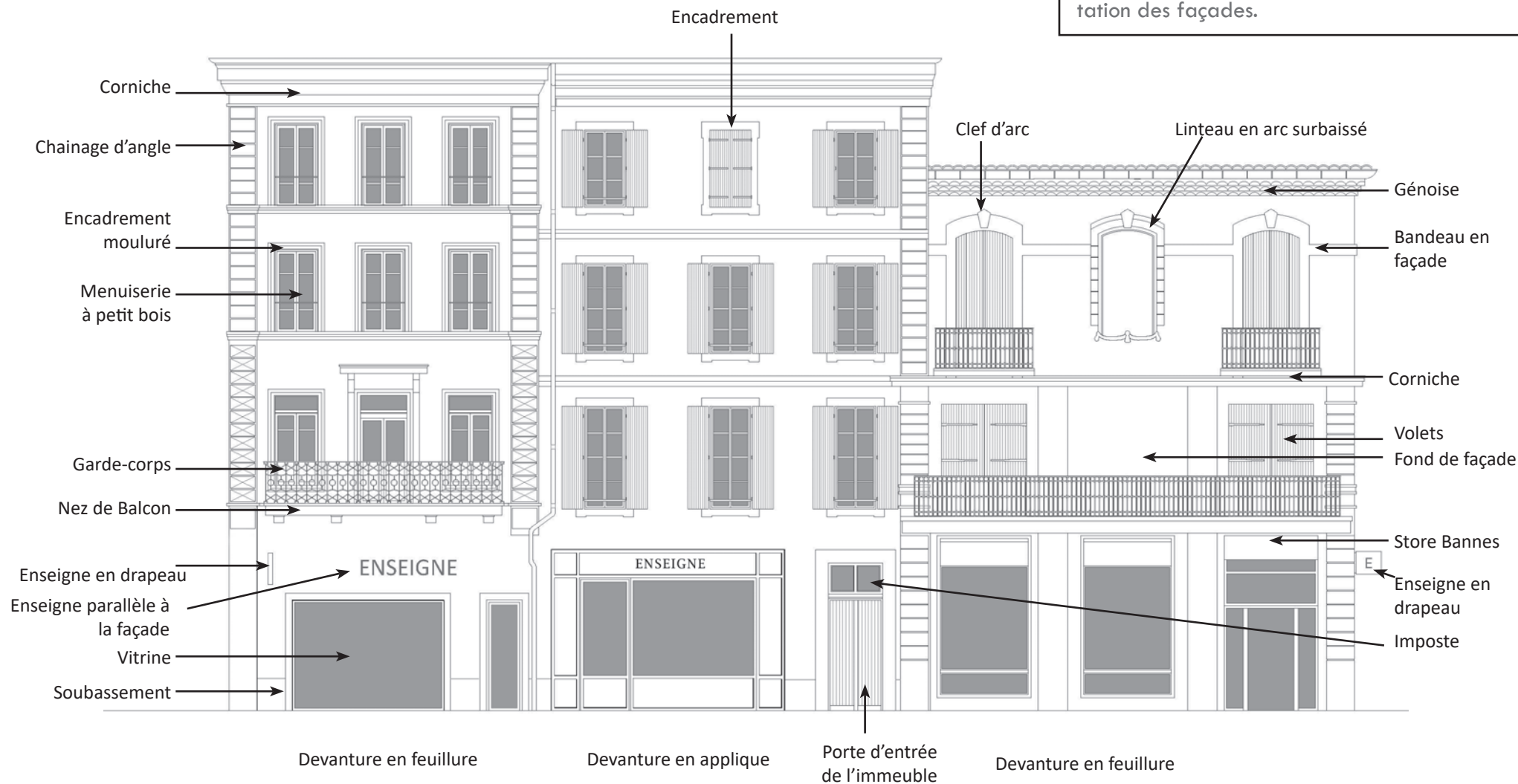
2 COMPRENDRE MA FAÇADE

Petit lexique architectural

On appelle MODENATURES :

Moulures, Corniches, Encadrement, Bandeau, Chainage d'angle, Soubassement.

Ce sont des éléments techniques et d'ornementation des façades.



2 COMPRENDRE MA FAÇADE

Hierarchisation des choix chromatiques en façades



Un bâtiment fait partie d'un contexte. Il est souhaitable pour une bonne intégration, d'observer le paysage, les édifices proches, de tenir compte des dominantes, des valeurs et des ambiances chromatiques.

RECOMMANDATIONS

Quelques règles pour hiérarchiser ses choix :

1. Prendre en compte l'environnement

En cas d'alignement, il convient de prendre en compte la teinte des constructions mitoyennes. On cherchera à différencier les façades sans créer de rupture. On jouera plutôt sur la valeur (plus clair ou plus foncé) sur une légère saturation ou sur une tonalité différente. Éviter les couleurs identiques.

2. Prendre en compte l'époque de construction

1. Choix du fond de façade. Tenir compte du style, de l'époque de construction, des éléments constructifs déjà présents, (pierre, bois, faïence, décor).
2. Choix du soubassement. Il peut être de la même couleur que la façade, d'une couleur différente de même valeur ou de valeur plus foncée, gris.
3. Choix des menuiseries. Tous les volets d'une même façade, auront une même couleur. La porte sera différente, soit bois vernis, soit peinte.
4. Modénatures : encadrements, bandeau en façade, bandeau sous toiture, chaînage d'angle, génoises, seront d'une teinte identique
5. Le forget et planche de rive, remplacent parfois la génoise et peut reprendre la teinte des volets
6. Serrureries, garde-corps, barreaudage. Afin de créer le premier plan il est conseillé de choisir la teinte la plus foncée.

2 COMPRENDRE MA FAÇADE

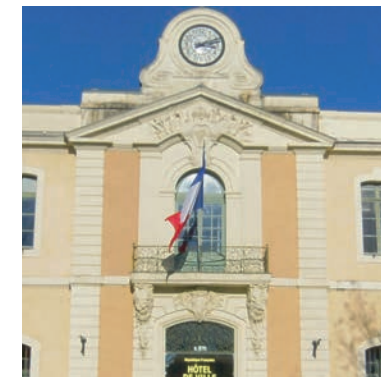
Les échantillons en façades

La lumière et la couleur

La lumière varie en fonction des saisons et de l'heure de la journée, l'aurore est plus rouge, l'aube est plus bleue.

Les ombres portées animent les façades en accentuant lignes et proportions.

La couleur s'appréciera différemment suivant les heures et saisons. Les ombres portées animent les façades en accentuant les lignes.



La matière et la couleur

Le relief de la surface qui reçoit la couleur en modifie la perception.

Plus la surface est texturée, plus la couleur paraît foncée et moins saturée.

Le rendu de la couleur n'est pas le même s'il s'agit d'un badigeon à la chaux ou d'un revêtement semi-épais.

Les composants de l'enduit, déterminent son aspect et sa texture. Cette peau influencera la perception de la couleur.

Echantillons
Appréciation visuelle
de la couleur in situ

Un échantillonnage des couleurs choisies est indispensable, car il permet de confronter la couleur aux matériaux présents, pierres, enduits existants, sols...

Echantillons sur plaque: Avantage, on peut le déplacer, le juxtaposer à d'autres couleurs ou matériaux (pierre). Il conviendra de poser verticalement l'échantillon au sol afin de pouvoir le regarder à une distance de 2m et d'en apprécier plus justement la valeur et la tonalité.

Echantillons en façade: La prise de recul est plus facile, la peau (texture) de l'échantillon est plus proche de la réalité. Inconvénient, la couleur peut être influencée par le fond de façade existant. Il faudra donc choisir la localisation des échantillons avec soins.



2 COMPRENDRE MA FAÇADE

Les différents types d'enduits

Dans les centres anciens, les façades sont généralement enduites. L'enduit a un rôle de protection, d'isolation pour la pérennité du bâtiment, il contribue à la qualité chromatique de la rue. On observe fréquemment des enduits à la chaux. Il convient dans la mesure du possible de les nettoyer ou de les réparer. Les enduits de façade peuvent être teintés dans la masse ou bien, s'ils sont lisses, ils peuvent servir de support à un badigeon de chaux ou une peinture minérale.

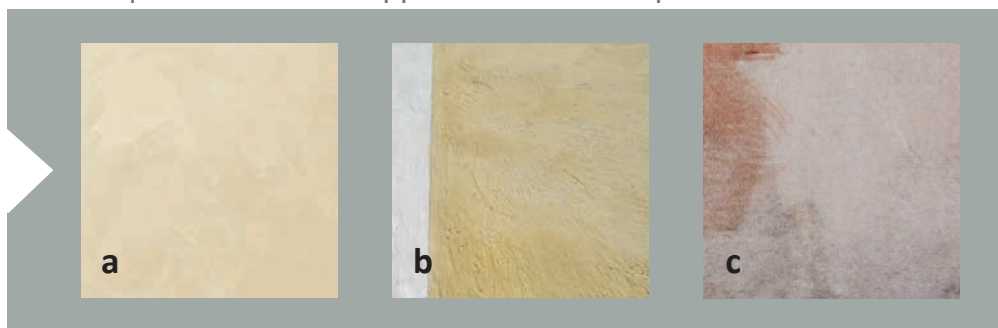
L'enduit chaux ou minéral, ne doit pas créer de surépaisseur mais venir au nu des pierres restant apparentes.

Aspect lisse

a. Enduit à la chaux: Il protège la façade grâce à son épaisseur. Sa qualité permet au support de respirer. La qualité de la «peau» du bâtiment ainsi obtenue est différente de celle des enduits industriels.

b. Badigeon à la chaux. Il protège en surface, homogénéise le support et permet l'application d'une couleur sur un support en bon état. Idéal pour dessiner des modénatures en façade.

c. Eau forte. Sa plus forte dilution lui permet d'accentuer la couleur d'un enduit, sans masquer la texture du support. Crée une transparence.



Aspect à léger relief

d. Finition «talochée»: Cette finition peut varier et être plus ou moins lisse selon la taloche employée (plastique, éponge, bois ou polystyrène).

La couleur de la façade apparaît avec une teinte plus claire qu'une finition «grattée». Il conviendra d'en tenir compte lors du choix de la couleur, et de choisir un ton plus soutenu dans le nuancier.

La surface est propice à l'application d'un lait de chaux en finition.

e. Finition «brossée»: Après avoir taloché le parement, on le brosse à l'aide d'une brosse métallique ou nylon afin de faire ressortir les sables de rivière.

f. Finition «grattée»: Selon les grains contenus dans l'enduit, la finition sera dite «gratté moyen» (grain moyen) ou «gratté fin» (grain fin).



CE QUE PROSCRIT LA CHARTE ...

- Les enduits écrasés ou ribbés
- Les enduits blancs

3 COMPRENDRE L'UTILISATION DE LA COULEUR EN FAÇADE

Les soubassements

RELIEF DU SOUBASSEMENT

Le soubassement marque l'assise du bâtiment. Il est souvent constitué de matériaux plus solides afin d'en garantir la résistance.

Il est possible que le soubassement soit marqué par une surépaisseur maçonnée.

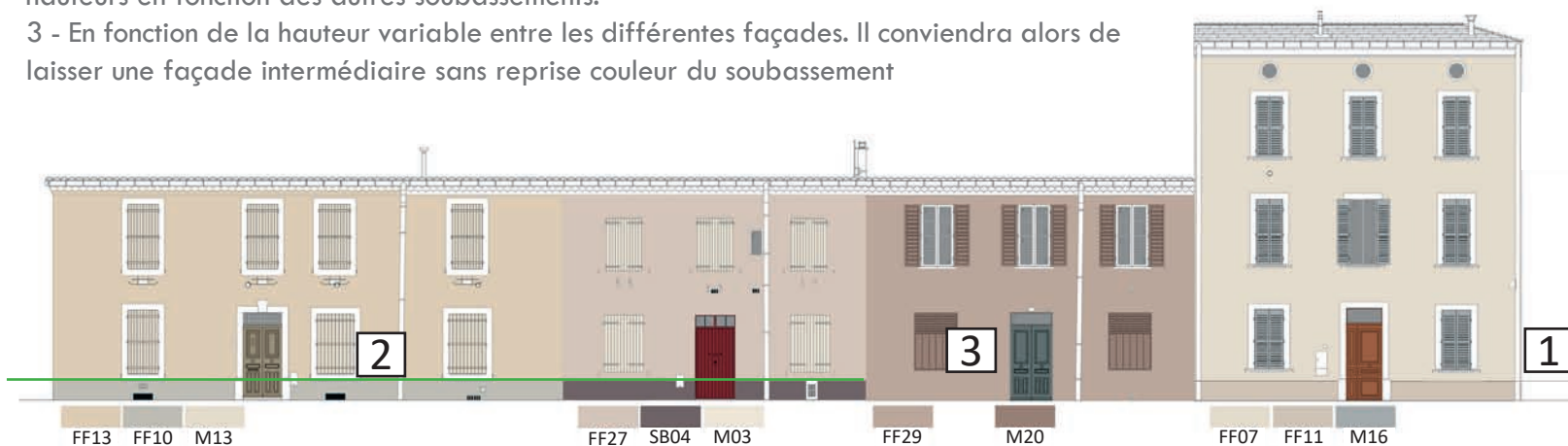
Sa hauteur est variable, sa limite est horizontale sauf dans les rues à forte pente où l'on ne le marquera pas..



HAUTEUR DU SOUBASSEMENT

Elle se définit:

- 1 - En fonction de la hauteur du soubassement en relief de l'existant.
- 2 - En fonction de l'alignement. Si la façade est mitoyenne il conviendra d'harmoniser les hauteurs en fonction des autres soubassements.
- 3 - En fonction de la hauteur variable entre les différentes façades. Il conviendra alors de laisser une façade intermédiaire sans reprise couleur du soubassement



3 COMPRENDRE L'UTILISATION DE LA COULEUR EN FAÇADE

Les soubassements



COULEUR DU SOUBASSEMENT
Le soubassement viendra compléter l'harmonie chromatique de la façade.

Il pourra être:

- De la même couleur que le fond de façade, ou de valeur plus foncée
- D'une couleur différente ayant une valeur identique ou plus foncée



3 COMPRENDRE L'UTILISATION DE LA COULEUR EN FAÇADE

Les soubassements

INTEGRATION DE LA DEVANTURE COMMERCIALE EN FAÇADE

La devanture commerciale respectera la couleur des étages afin de préserver une harmonie et une unité d'ensemble. Seules les devantures rapportées pourront prendre une teinte propre.



CE QUE PRÉCONISE LA CHARTE ...



COULEUR:

L'ensemble des modénatures de la façade seront d'une même teinte choisie dans la palette globale, nomenclature:

(M) ou (M*), et d'un ton toujours plus clair que le fond de façade.

La surface commerciale respectera la présence de modénatures. L'encadrement des ouvertures peut être repris par un enduit de couleur différente à la façon des encadrements des fenêtres et portes de la façade. Ces encadrements soulignent la vitrine et la mettent en valeur.



CE QUE PROSCRIT LA CHARTE ...



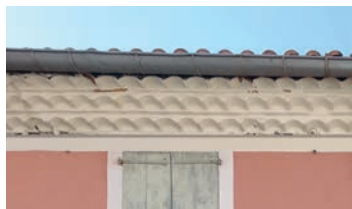
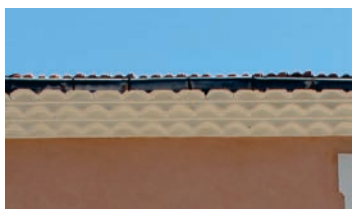
Aucun «champ chirurgical» chromatique n'est admis car il isole le RDC des étages.

3 COMPRENDRE L'UTILISATION DE LA COULEUR EN FAÇADE

Les encadrements, bandeaux, génoises

Alès possède une vraie richesse en matière d'encadrement de baies. Il conviendra de ne pas l'appauvrir par une systématisation de la largeur des encadrements. Dans le cas d'alignement de plusieurs façades, il conviendra de préserver une ou deux façades sans encadrement.

Les modénatures peuvent être en pierre de taille ou pierre badigeonnée à la chaux, en ciment prompt. Elles peuvent être moulurées, en relief, en creux, en décor peint.



COULEUR :

La génoise sera colorée comme les encadrements (y compris le dessous des tuiles)

La limite avec la façade sera rectiligne.

Le bandeau pourra alterner de quelques centimètres sous la génoise à plus large suivant les besoins.



Les modénatures, lorsqu'elles sont en pierre de taille ne doivent pas être enduites ni peintes.

La modénature est souvent représentative d'une époque et d'un style. En conséquence on ne pourra les détruire ou les masquer. Les anciens décors seront reproduits, la forme des baies sera respectée.



COULEUR :

L'ensemble des modénatures de la façade seront d'une même teinte choisie dans la palette globale, et d'un ton toujours plus clair que le fond de façade.

Les encadrements en débord d'enduit et en pierre seront nettoyés.

3 COMPRENDRE L'UTILISATION DE LA COULEUR EN FAÇADE

Les fenêtres

La fenêtre est traditionnellement en bois, un matériau durable, car réparable et adaptable. La fenêtre sera peinte (non lasurée) pour protéger le bois.

Lorsque ce sera possible on gardera la menuiserie ancienne. Dans le cas contraire on remplacera à l'identique, du même dessin que les menuiseries d'origine de l'immeuble.

En cas de remplacement on déposera l'ancien cadre pour pouvoir implanter la nouvelle menuiserie en feuillure.

Les menuiseries de type pose en rénovation sont proscrites au sein des périmètres de protection des monuments historiques OU dans le centre ancien et les faubourgs.

Les dormant doivent être remplacés, afin d'éviter la réduction de l'ouverture et la perte de lumière.



CE QUE PROSCRIT LA CHARTE ...

Le PVC est un matériau proscrit quel que soit l'usage : châssis, devanture rapportée, enseigne. Matière thermoplastique de synthèse, il ne possède aucune qualité esthétique et écologique :

- il ne révèle aucune qualité sensible
- les profils épais réduisent la surface vitrée et le clair de vue
- la matière plastique présente une courte tenue dans le temps, elle est soumise à un vieillissement irréversible et n'est pas recyclable
- le PVC provient du pétrole à 43 %, il est très toxique à la combustion. L'économie réalisée à l'achat, se perd par l'absence de qualité et de pérennité.

Les châssis du rez-de-chaussée des devantures en feuillure, peuvent se traiter de façon plus contemporaine avec des menuiseries métalliques. Dans ce cas le nuancier serrurerie peut être utilisé. (Voir nuancier)

EXEMPLES D'ASSOCIATIONS

Fenêtres



Serrureries



Volets



Devanture commerciales en applique



Couleurs

le choix de la couleur prendra en compte l'ensemble du bâtiment y compris la devanture commerciale.

La couleur peut se répartir de la façon suivante:

- fenêtres et volets de la même couleur
- fenêtres claires et volets de couleur.

3 COMPRENDRE L'UTILISATION DE LA COULEUR EN FAÇADE

Les volets

Les volets sont un véritable élément de la composition de la façade. Ils sont complémentaires de la fenêtre. Ils ont un rôle dans le confort thermique d'été; la protection solaire, et le confort thermique d'hiver; la protection contre le froid et le vent.

Les volets sont généralement en bois peint, pleins ou à persiennes, fixes orientables ou basculants. Ils peuvent aussi être des persiennes métalliques pliantes. On évitera les volets roulants, les volets à barres et en écharpes en Z.

L'ensemble des volets et fenêtres d'un même immeuble seront de même aspect et de teinte identique. Les volets, peintures, gonds, crémones seront de couleurs identiques.

- 1- On privilégiera la conservation et la restauration des volets anciens.
- 2- Les volets existants ne peuvent être supprimés en raison de la composition de la façade et de l'apport chromatique. Ils seront remplacés à l'identique (forme, matériaux).
- 3- En cas de remplacement on veillera au respect de la forme de la baie et à l'unité en façade. Les ferrures anciennes seront restaurées lorsque cela sera possible, elles sont traditionnellement peintes de la même couleur que le volet.
- 4- Les ouvertures ne seront pas occultées, par les climatiseurs ou les devantures commerciales. L'ordonnancement des façades et la lisibilité des baies seront respectées.



CE QUE PROSCRIT LA CHARTE ...



CE QUE PRÉCONISE LA CHARTE ...



3 COMPRENDRE L'UTILISATION DE LA COULEUR EN FAÇADE

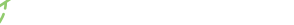
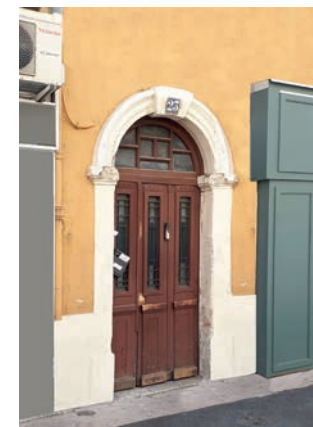
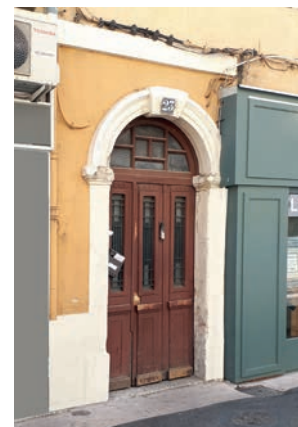
La porte d'entrée

1- LA PORTE D'ENTRÉE.

Elle a un rôle unique par rapport aux autres éléments de la façade, son traitement marquera cette prééminence en la différenciant, en couleur et valeur. La surface commerciale ne nuira pas à l'identification de la porte d'entrée, et n'empiètera pas sur son emprise en façade. Traditionnellement en bois, elle sera vernie ou peinte.

2- LA PORTE SECONDAIRE

S'il existe une porte secondaire, elle sera amenée à disparaître visuellement, soit en utilisant la couleur du mur, soit en étant assimilée à la devanture commerciale. En métal, elle sera laquée mat. (Le blanc est interdit).



Les portes anciennes, en bois, moulurées, sont conservées et restaurées chaque fois que leur état le permet.

4 MENER À BIEN MON PROJET

Le diagnostic préalable

L'avis de l'architecte des bâtiments de France peut être plus restrictif ou exigeant que la réglementation d'urbanisme applicable. La possibilité qui est offerte de soumettre un avant-projet à la mairie et à l'UDAP avant dépôt de l'autorisation officielle, permet de prendre des conseils et de faciliter la suite des démarches administratives.

1. Repérage de l'histoire de l'immeuble, dans son époque, son quartier, ses restaurations ou modifications précédentes.
2. Identification des savoir-faire et matériaux de cette époque, des techniques de construction, couleurs usitées...
3. Établissement d'un diagnostic préalable de l'existant
 - a) type d'enduit, peinture en place
 - b) état de dégradation (enduit, peinture, maçonnerie, modénature), niveau des pathologies (superficielles, graves...).
 - c) piquage ou non de l'enduit (si les enduits anciens sont en bon état, ne pas les piquer : ils sont les témoins d'un savoir-faire ancien et permettent de réaliser une économie)
 - d) vérifier la compatibilité entre les matériaux prévus et la maçonnerie,
 - e) réaliser un constat précis des réseaux, (lignes électriques, téléphoniques, descentes d'eau pluviale, jambettes, gaz, câble...) Les câblages devront être étudiés afin d'améliorer la distribution et l'esthétique en passant par l'intérieur du bâtiment
 - f) observer l'état et l'intérêt des éléments présents en façade : menuiseries, volets, ferronneries, coffres de volets roulants, climatiseurs, ventouses... autres éléments liés à l'architecture de la façade, participant à sa mise en valeur.
4. Établissement des différents choix d'interventions à partir de ce diagnostic.
5. Chiffrage d'une intervention partielle ou complète,
6. Choix de l'entreprise : Confier la réalisation des travaux à une entreprise qualifiée est primordial. Certains matériaux exigent un savoir-faire spécifique.



Les 3 critères de mise en couleur d'un bâtiment :

- a) le situer dans son contexte proche (rue) ou lointain (quartier)
- b) le situer dans l'histoire, par rapport à son époque,
- c) le "classer" selon son type d'architecture et de façade.

4 MENER À BIEN MON PROJET

Constitution du dossier de ravalement

Pour un ravalement de façade, remplir le formulaire CERFA de déclaration préalable. Il est téléchargeable sur le site: www.service-public.fr

Les pièces du dossier (se référer au CERFA pour vous adapter à votre cas particulier)

Pour la constitution d'une demande de subvention : Contactez le service Habitat d'Alès Agglomération pour obtenir la liste des pièces jointes (voir encadré). Le dépôt d'une déclaration préalable et le respect de la charte seront exigés pour prétendre à la subvention. Attention, les travaux ne doivent pas avoir démarré avant le dépôt de la demande de subvention.

Chaque dossier de déclaration préalable doit être complété et envoyé en recommandé avec AR, ou déposé à la mairie. Fournissez les originaux et conservez une copie.

Les documents à joindre sont (se référer au CERFA pour vous adapter à votre cas particulier):

- 1 plan de situation cadastrale
- 1 plan de masse du projet (lisible, avec un titre et une légende)
- 1 photographie couleur de la façade à raveler ou un relevé façade
- 1 photographie couleur de l'environnement proche (aspect général du bâtiment avec les bâtiments mitoyens)
- 2 photographies couleur de l'environnement éloigné (aspect de la rue dans les deux sens)
- Descriptif et compte rendu de diagnostic
- Définition du projet technique/ Type de travaux et nature des matériaux
- Le devis de l'entrepreneur avec les références suivant nomenclature nuancier communal.

Si les travaux ont lieu dans un périmètre dit « historique » ou « protégé », des documents supplémentaires peuvent être demandés. Ces informations sont disponibles sur le formulaire CERFA. Renseignez-vous auprès de l'UDAP (Unité Départementale de l'architecture et du patrimoine).

Délais d'instruction

Le délai d'instruction est de 1 mois à partir de la date du dépôt de la déclaration préalable. En secteur sauvegardé de 2 mois et 4 mois dans le champ de visibilité d'un monument historique.

Avant tout lancement de travaux, il est important de faire un diagnostic préalable et de s'appuyer sur une maîtrise d'œuvre qualifiée, un architecte notamment en cas de projet complexe.

Il existe aussi des services que vous pouvez solliciter, comme les architectes des bâtiments de France.

Le service Habitat d'Alès Agglomération est à votre disposition pour vous conseiller dans vos projets de réhabilitations et vos demandes de subventions:

Tel : 04 66 86 64 20.

Mail : habitat@alesaggllo.fr

www.ales.fr/vie-quotidienne/logement/renovation-bati-ancien/

COULEUR :

Venez à Mairie Prim consulter le nuancier papier qui montre les vraies couleurs, ce qu'un écran ou une impression individuelle ne pourront traduire.

5 LES PALETTES DE COULEUR

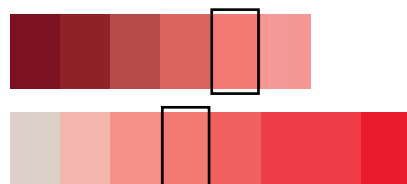
La couleur, comprendre les nuanciers

Les nuanciers de références sont des nuanciers internationaux (RAL ET NCS) le tableau de concordance permettra de trouver des équivalences dans quelques nuanciers de fabricants.

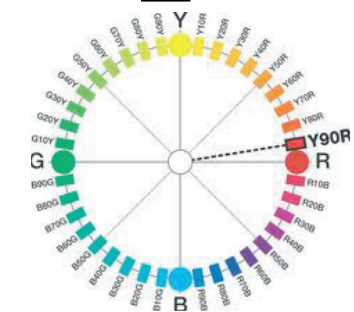
UNE COULEUR SE DÉFINIT AUTOUR DE TROIS COMPOSANTES:

Les nuanciers communaux seront identifiés dans le système de classification des couleurs NCS. Dans ce système une couleur est codée à partir de trois composantes :

- . La valeur (claire ou foncée)
- . La saturation (vive ou grisée)
- . La teinte (Le nom de la couleur)



S 1050 - Y90R
 ↑ ↑ ↑
 valeur saturation nom



COULEUR :

1) Une couleur ne se choisit jamais isolée ou éloignée des teintes avec lesquelles elle sera en contact: pierre, voisinage, environnement...

2) Le blanc a un impact trop fort dans le paysage. Pas d'utilisation de blanc en façade ni en modénature.

Points de repères:

Le blanc a pour code S 0500-N, un gris très clair, S 1500-N, un gris moyen, S 3000-N, jusqu'au noir qui a pour code S 9000-N.

EQUILIBRER LES VALEURS DE LA COMPOSITION

À distance, on perçoit en premier la valeur, avant la couleur. Une teinte trop claire crée un contraste paysager trop fort.

Pour une juste harmonie il convient d'équilibrer les valeurs, en les répartissant sur la façade et les différents éléments qui la composent, autour de la règle de 3: Une valeur Claire, une valeur moyenne, une valeur foncée.



Valeur claire
 Encadrement, fenêtre
valeur moyenne
 fond de facade
valeur foncée
 volets et garde-corps

Valeur claire
 Encadrement
valeur moyenne
 fond de facade, fen-
 nêtre
valeur foncée
 volets et garde-corps

Valeur claire
 Encadrement, menui-
 serie
valeur moyenne
 fond de facade
valeur foncée
 garde-corps

5 LES PALETTES DE COULEUR

La couleur, Utiliser les nuanciers

ORGANISATION DES PALETTES

LA PALETTE GLOBALE OU GENERALE :

Elle s'inspire des couleurs de pierres et de sables locaux.

Cette palette regroupe les tons admis en façade pour:

- Modénatures (bandeau sous toiture, bandeau en façade, encadrement, chaînage d'angle)
- Les fonds de façades
- Les murs
- Les soubassements

Cette palette va constituer la dominante de la façade.

LA PALETTE PONCTUELLE :

Elle complète la palette précédente pour les éléments de:

- Menuiseries (fenêtres, volets)
- Serrurerie (garde corps, barreaudage, grille, menuiseries métalliques.)

La couleur de la devanture sera harmonisée avec les étages afin de préserver une unité d'ensemble.

Seules les devantures rapportées pourront prendre une teinte propre.



CE QUE PROSCRIT LA CHARTE ...

- Le blanc, le noir, les couleurs criardes, les couleurs saturées.
- Le PVC
- Les peintures sur pierre ou sur enduit à la chaux,
- Les matériaux tels que le carrelage, les imitations : fausse pierre, faux marbre.
- Les miroirs et matières brillantes.
- Les baguettes d'angle.



CE QUE PRÉCONISE LA CHARTE ...

LA NOMENCLATURE

(M) modénature et fond de façade évocation pierre (M*) pour les couleurs exclusivement destinées aux modénatures

FFxx Fond de façade (M)FFxx lorsque la couleur peut être utilisée pour le fond de façade et la modénature

SBxx exclusivement destinée au soubassement et ne peut PAS être utilisée en fond de façade.

Toutes les couleurs de la palette peuvent être utilisées en soubassement hors (M*) et M01, M02, M03, M04.

Mxx fenêtres et volets

MCxx Commerces exclusivement

MSxx pour la serrurerie, ferronnerie

Suivi de la référence fabricant. Voir tableau de concordance

COULEURS - MISE EN GARDE

Dans un nuancier une tonalité semble toujours plus foncée et moins vive que sur le mur.

Veuillez tenir compte du fait, que suivant l'écran ou l'impression, les couleurs représentées dans ce document peuvent varier dans leur version originale!

[Nous vous recommandons de consulter en mairie le nuancier communal qui est le seul référent visuel.](#)

5 LES PALETTES DE COULEUR

La palette globale: Modénatures, fond de façade, soubassement

La palette propose deux gammes de couleurs, une issue de tons de pierres une des tons de sables. La palette est applicable sur deux types de secteurs. Se référer au plan de localisation.

- ° Les astérisques (M*) indiquent les couleurs qui doivent être utilisées uniquement pour les modénatures
- ° La lettre (M) : Les tons qui peuvent être utilisés pour les Modénatures et les fonds de façades.

SECTEUR 1									
	S 1510 Y30R (M) FF01	S 1005 Y30R (M*) FF02	S 1510 Y10R (M) FF03	S 1515 Y20R (M) FF04	S 2010 Y40R FF05	S 1005 Y20R (M*) FF06	S 2005 Y20R FF07	S 1502 Y50R FF08	
SECTEUR 2									
	S 3502 Y FF09	S 2502 Y FF10	S 2005 Y40R (M) FF11	S 3010 Y20R FF12	S 2010 Y20R (M) FF13	S 2010 Y (M) FF14	S 2005 G80Y FF15	S 2020 G60Y FF16	S 3010 G80Y FF17
	S 2020 Y30R FF18	S 3030 Y30R FF19	S 2020 Y40R FF20	S 2030 Y20R FF21	S 1030 Y30R FF22	S 2010 Y30R FF23	S 3010 Y30R FF24	S 3010 Y40R FF25	
S 3020 Y40R FF26	S 2010 Y50R FF27	S 2010 Y60R FF28	S 3010 Y60R FF29	S 3020 Y80R FF30	S 4030 Y50R FF31	S 2040 Y40R FF32	S 2020 Y50R FF33		
SECTEUR 1 et SECTEUR 2 exclusivement pour le SOUBASSEMENT									
	SB01 S 5010 Y10R	SB02 S 5502 Y	SB03 S 4005 Y20R	SB04 S 7005 R20B	SB05 S 5010 Y70R				

Veillez tenir compte du fait, que suivant l'écran ou l'impression, les couleurs représentées peuvent varier dans leur version originale! Nous vous recommandons de consulter en mairie le nuancier communal qui est le seul référent visuel.

5 LES PALETTES DE COULEUR

La palette ponctuelle: Fenêtres, volets, serrureries, commerces

Fenêtres et volets

S 1005 Y30R M01	S 2005 Y20R M02	S 0804 Y30R M03	S 2010 G90Y M04				
S 3020 G70Y M05	S 4030 G70Y M06	S 3010 G70Y M07	S 4020 G30Y M08	S 4020 B50G M09	S 3502 B M10	S 4010 R90B M11	S 3005 Y20R M12
S 2010 Y20R M13	S 4010 G90Y M14	S 5010 Y10R M15	S 5502 Y M16	S 5005 Y50R M17	S 3502 Y M18	S 3005 Y50R M19	S 5010 Y70R M20

Commerce en applique

S 6005 Y50R MC21	S 7010 Y70R MC22	RAL 3004 MC23	RAL 3009 MC24	RAL 8004 MC25	S 6020 G70Y MC26	S 6010 G30Y MC27	RAL 7011 MC28
S 6020 B50G MC29	S 6020 B MC30						

Serrureries et commerce en feuillure

RAL 7016 MS01	RAL 7024 MS02	RAL 6020 MS03	RAL 8022 MS04	RAL 8017 MS05	RAL 3007 MS06
------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Veillez tenir compte du fait, que suivant l'écran ou l'impression, les couleurs représentées peuvent varier dans leur version originale! Nous vous recommandons de consulter en mairie le nuancier communal qui est le seul référent visuel.

Charte de coloration des façades et charte des devantures et enseignes



5 LES PALETTES DE COULEUR

Le quartier rénovation

Le quartier rénovation, de la Grand Rue Jean Moulin a une place particulière à Alès. Implanté en lieu et place d'un quartier ancien, son écriture contemporaine est à prendre en compte.

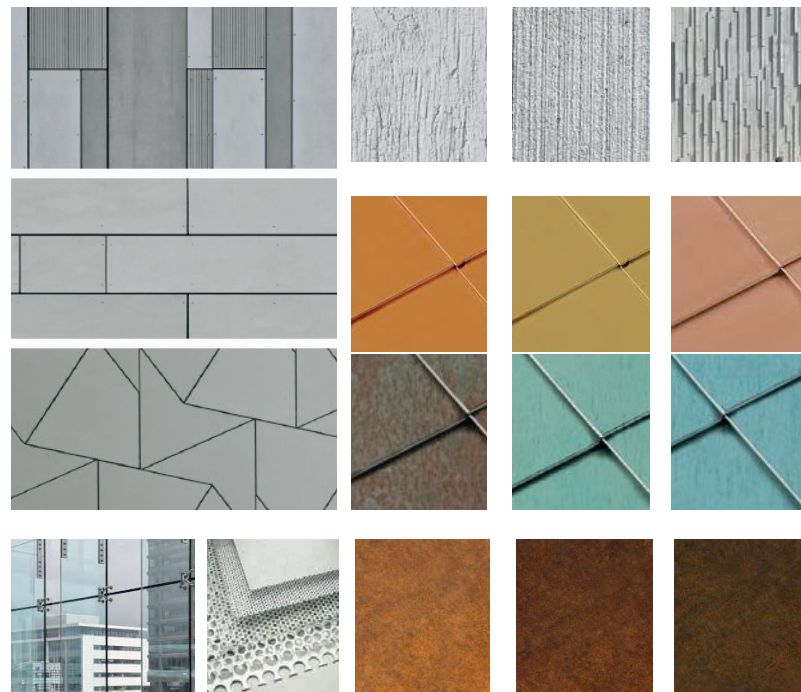
Le besoin en réhabilitation, isolation thermique, restructuration urbaine, va impliquer des matériaux contemporains.

Les possibilités offertes par le PLU seront exploitées,

la palette globale SECTEUR 1, servira de base chromatique aux enduits.

Pour des éléments plus ponctuels et après consultation des services de la ville, d'autres matériaux, couleur et calpinage pourront être pris en compte, sous réserve d'une intégration harmonieuse dans l'environnement bâti existant.

- Panneau de revêtement mural en terre cuite ou céramique
- Panneau de revêtement extérieur en aluminium, perforé ou non, laqué ou non
- Béton matricé
- Murs rideaux Verre et céramique
- Panneau en cuivre
- Acier inox et acier Corten
- Bardage stratifié haute pression HPL



Les façades en matériaux non apparents devront être parées, revêtues ou enduites, et la finition devra être d'aspect taloché ou gratté fin. L'emploi de baguettes d'angle apparentes est interdit. Les parements décoratifs (collés, fixés ou agrafés) en pierres naturelles, béton architectonique sont autorisés.

L'emploi du béton apparent est autorisé, à condition que sa nature, sa plastique et sa composition (couleur) soient étudiées spécifiquement à cet usage (pour être visible). Plus particulièrement, les bétons blancs (tous aspects) sont autorisés, ainsi que les bétons gris, à condition qu'ils soient d'aspects planchés ou matricés. Quel que soit le traitement choisi, le calepinage, le rapport d'échelle (notamment pleins – vides) et les rythmes de façades ne devront pas être en contradiction formelle avec l'écriture historique des bâtiments anciens environnants (fenêtres plus hautes que larges, ...).

Les bardages bois sont autorisés sous réserve d'une intégration harmonieuse dans l'environnement bâti existant. Les bardages métalliques nervurés (type bacs acier ou tôles ondulées) sont interdits. Les bardages ou parements métalliques lisses (type « joint de bout » ou cassettes métal) sont autorisés sous réserve d'une intégration harmonieuse dans l'environnement bâti existant.

5 TABLEAU DE CONCORDANCE PALETTE GLOBALE

La palette globale: Modenatures, fond de façade, soubassement

VILLE	NCS	weber et Broutin	PAREX	SIKKENS	KEIM	CHAUX DE ST ASTIER	SEIGNEURIE	CAPAROL	PRB
(M*)FF06	1005 Y2OR	015 Pierre claire	G20		9335				
(M*)FF02	1005 Y3OR	001 Blanc cassé		F6.06.78		23	CH2 0062 Beige Dogon	Nutria 16	
FF22	1030 Y3OR	301 Doré chaud	J53	E4.25.65	9051	96	SE 1228 Jaune Brantome		
FF08	1502 Y5OR	091 Gris perle	G30		9554				
(M)FF03	1510 Y1OR	009 beige					CH2 0349 Beige grenaille		EGY 218
(M)FF01	1510 Y3OR	04 BEIGE BRUN	T80	72.20.80	9115	29			JT1 227
(M)FF04	1515 Y2OR		T106 ou T193						CHU 1 31
FF15	2005 G80Y	951 vert lichen			9392 ou 9412				
FF07	2005 Y2OR	370 blanc calcaire			9531	85	CH 12F71 Gris meulun		
(M)FF11	2005 Y4OR	203 Cendre beige clair		F0.06.74	9096		CH2 1162 Beige breche		
(M)FF14	2010 Y	600 Beige sisal	T60						
(M)FF13	2010 Y2OR	212 Terre beige	T30 + T60	F2.20.70	9271	450			
FF23	2010 Y3OR	044 brun clair	T50_T106	E8.10.70	9533				
FF05	2010 Y4OR	230 Doré clair	T153		9251				
FF27	2010 Y5OR	224 Beige grisé			9132		CH 10F64 Beige segur		
FF28	2010 Y6OR	247 Rose cendré clair							
FF16	2020 G60Y	863 Jaune lichen							
FF18	2020 Y3OR	010 beige ocre	O70		90 919 110	28			
FF20	2020 Y4OR	006 Rose foncé		E8.15.75	9153		SE 1313 Ocre Gobbi		
FF33	2020 Y5OR	082 rose orange			9129				
FF21	2030 Y2OR	297 Ocre chaud			9069- 9090	236			
FF32	2040 Y4OR	103 Orange flamboyant					SE 1303 Ocre Namibi		
FF10	2502 Y	276 Gris vert	G71	G0.10.65	9550		CH2 1152 Gris fleche		CAR 183
FF17	3010 G80Y	516 argile verte		G4.07.66			CH 11F94 Vert Mabilais		
FF12	3010 Y2OR	215 Ocre rompu		F3.12.67	9288	811	CH2 0992 Beige cachemire		FC 229
FF24	3010 Y3OR	215 ocre rompu			9268				
FF25	3010 Y4OR	240 Marron moyen		E0.20.60	9249		CH 11F43 Beige austerlitz		
FF29	3010 Y6OR		T177						
FF26	3020 Y4OR	313 Ocre rouge moyen		D6.25.55	9108				
FF30	3020 Y8OR	321 Mauve beige	R64						
FF19	3030 Y3OR	312 Terre orangé		E4.25.55			SE 2211 Ocre Arizona		
FF09	3502 Y	268 Cendré vert							CAR1 182
	3502 Y	601 Gris aluminium			9567				
SB03	4005 Y2OR	598 Gris béton	G108		9525				
FF31	4030 Y5OR	303 Terre rouge brun			9103				
SB01	5010 Y1OR	347 vert terre	T148		9263	531	CH 11F66 Beige valmy		FC1 217
SB05	5010 Y7OR	658 Brun rocaille			9182				
SB02	5502 Y	609 Gris Chrome			9543			Shieffer 12 ou 13	AU1 135
SB04	7005 R2OB	661 Gris schiste							

Le tableau de concordance est une aide qui est proposée afin de trouver des concordances de teintes chez quelques fabricants. La liste n'est pas limitative et d'autres fournisseurs peuvent être consultés.

Il conviendra de choisir le fournisseur en fonction du support : Peinture minérale, enduit à la chaux, enduit organique.

Dans tous les cas il conviendra de faire échantillonner la teinte choisie pour en apprécier le rendu in situ.

5 TABLEAU DE CONCORDANCE PALETTE PONCTUELLE

La palette ponctuelle: Fenêtres, volets, serrureries, commerces

VILLE	NCS	SIKKENS	RAL	SEIGNEURIE
M03	0804 Y30R			
M01	1005 Y30R	F6.06.78	RAL 1013	
M02	2005 Y20R	F6.06.74		CH 12F71 Gris meulun
M04	2010 G90Y			SE1194 Vert Brize
M13	2010 Y20R			CH2 0064 Beige Silt
M12	3005 Y20R	F2.10.60		
M19	3005 Y50R			CH2 1006 Gris Rangoon
M07	3010 G70Y			SE2032 Vert Amande
M05	3020 G70Y			SE2025 Vert Ulluco
M10	3502 B			CH2 1076 Gris Ouessant
M18	3502Y			CH2 1001 Beige Kaolin
M14	4010 G90Y	G0.13.50	RAL 7034	CH2 0797 Vert Keruing
M11	4010 R90B			CH2 1129 Gris Lemans
M09	4020 B50G	P0.10.50		
M08	4020 G30Y			SE2021 Vert Arnica
M06	4030 G70Y			SE2020 Vert Kaki
M17	5005 Y50R			CH2 1039 Brun Jalisco
M15	5010 Y10R	F2.10.50		
M20	5010 Y70R			CH1 1036 Brun Beiras
MC23	5040 R		RAL 3004	
MC24	5040 Y80R	C2.32.22	RAL 3009	
M16	5502 Y	LN.00.46	RAL 7037	CH2 1148 Gris Missouri
MC21	6005 Y50R			CH2 1046 Gris Rabat
MC27	6010 G30Y	J0.10.40		
MC25	6010 Y50R	D0.36.33	RAL 8004	
MC30	6020 B			CH1 0868 Bleu Button
MC29	6020 B50G	P0.15.35		CH2 0727 Bleu Riaux
MC26	6020 G70Y			SE 2028 Vert Jamrosa
MC28	7010 B70G	S0.05.55	RAL 7011	
MC22	7010 Y70R			CH2 0938 Brun Baronnies
MS05	7020 Y90R	C6.14.16	RAL 8017	
MS02	7502 B	T7.05.25	RAL 7024	
MS03	8010 B90G	J7.17.21	RAL 6020	
MS06	8010 Y40R	B1.16.12	RAL 3007	
MS01	8502 B	S0.06.21	RAL 7016	
MS04		C2.04.06	RAL 8022	

Le tableau de concordance est une aide qui est proposée afin de trouver des concordances de teintes chez quelques fabricants. La liste n'est pas limitative et d'autres fournisseurs peuvent être consultés.

Il conviendra de choisir le fournisseur en fonction du support : Peinture minérale, enduit à la chaux, enduit organique.

Dans tous les cas il conviendra de faire échantillonner la teinte choisie pour en apprécier le rendu in situ.